

La théologie de la prospérité

LES TEXTES DU CNEF



collection

PRÉAMBULE

A la demande du Comité représentatif du CNEF, une étude sur la théologie de la prospérité a été menée par le Comité théologique du CNEF, comité composé de théologiens issus de l'ensemble des courants théologiques présents dans le CNEF. Le texte qui suit est le fruit de ce travail. Après avoir fait l'objet d'amendements suggérés par les unions d'Eglises membres du CNEF, il a été validé à l'unanimité par les délégués des unions d'Eglises et des œuvres réunis en Assemblée plénière le 22 mai 2012.

Ce texte a pour objet de :

- Préciser** les contours d'une théologie souvent évoquée, mais rarement étudiée de façon rigoureuse ;
- Clarifier** la position du CNEF par rapport à cette théologie ;
- Aider** ceux qui seraient séduits par tout ou partie de cette théologie à prendre conscience de la faiblesse de ses fondements bibliques et partant, de ses dangers ;
- Donner** à ceux qui seraient confrontés à cet enseignement les éléments bibliques et théologiques nécessaires pour analyser droitement et répondre sûrement ;
- Dénoncer** le cas échéant les pratiques de certains qui se servent de cette théologie pour exploiter les plus faibles et pour culpabiliser des chrétiens qui, malgré une foi authentique, restent malades selon la volonté du Seigneur ;
- Entrer** enfin en discussion, sur des bases claires, avec des Eglises à la marge de cette théologie qui souhaiteraient devenir membres du CNEF.

Avec le mouvement de Lausanne, nous reconnaissons que

« Nous devons tous interpréter et enseigner, dans la totalité de leur contexte et avec un juste équilibre, les textes bibliques qui servent habituellement à appuyer l'évangile de la prospérité. Là où l'enseignement de la prospérité est donné dans le contexte de la pauvreté, nous devons le contrer avec une compassion authentique et en agissant pour porter aux personnes pauvres la justice et une transformation durable. Par-dessus tout, nous devons remplacer l'avantage personnel et la cupidité par l'enseignement biblique sur le sacrifice de soi et les dons généreux qui sont les marques de la vie d'un véritable disciple du Christ¹. »

Par la publication de ce texte, le CNEF veut se positionner pour « *lutter pour la foi qui a été transmise une fois pour toutes à ceux qui appartiennent à Dieu.* » *Épître de Jude 3. (Version du semeur).* Nous souhaitons qu'il contribue à la bénédiction de beaucoup.

¹*L'engagement du Cap, V5A « Appeler l'Église du Christ à revenir à l'humilité, l'intégrité et la simplicité »*

La théologie de la prospérité

Présentation générale

L'émergence de la théologie de la prospérité

La théologie de la prospérité a vu le jour aux États-Unis à partir des années 1960. Son influence gagne l'Afrique et l'Amérique du Sud à partir de la fin des années 1970. Elle enseigne qu'en plus du salut, le Christ promet et assure à ceux qui mettent en œuvre leur foi, la richesse matérielle, la santé et le succès. Cette théologie s'est développée autour de personnalités issues du pentecôtisme, mais ne représente pas la doctrine pentecôtiste. Ces personnalités ont créé, par divers « ministères » (enseignements, écoles bibliques, publications, médias), un courant de pensée et qui traverse les dénominations.

Ce courant correspond aux aspirations matérialistes d'une frange du christianisme occidental, qui y trouve enfin un langage « décomplexé » sur l'argent. Il rejoint aussi, par les espoirs qu'il suscite, bien des populations dont la réalité quotidienne est la souffrance et la misère. Son invitation à positiver l'avenir répond au désarroi d'un nombre croissant de personnes insécurisées par une mondialisation impitoyable. Il trouve un écho d'autant plus fort que l'enseignement bénéficie de quelques « vitrines » médiatiques (grands rassemblements, télévision), du succès de quelques méga-Églises urbaines, et de la promesse vivante qu'incarnent certaines figures qui affichent, dans le cadre de leur ministère, une prospérité bien réelle. La pensée de ce courant s'est diffusée par un grand nombre de publications et d'enregistrements accessibles au grand public, qui reprennent les prédications et les enseignements des promoteurs du mouvement. C'est à partir de là qu'il faut tirer les lignes d'une « théologie de la prospérité ».

Les personnalités marquantes du mouvement, aux E-U, sont : Kenneth Hagin (Rhema Bible Church, Tulsa) ; Kenneth & Gloria Copeland (Forth Worth, Texas) ; Robert Tilton (Word of Faith Church, Texas) ; Joël Osteen (Lakewood Church, Houston) ; Jerry Savelle (associé de Copeland) ; Charles & Frances Hunter (City of Light, Texas) ; Charles Capps (Arkansas), Joyce Meyer (Hand of Hope, Saint-Louis), Creflo Dollar (C.D.Ministries). Leurs écrits font référence et témoignent d'une unité de vue : ils constituent le noyau à partir duquel on peut expliciter et évaluer la théologie de la prospérité, reprise par d'autres en tout ou partie, avec diverses nuances. On relèvera, cependant, que certains de ces enseignements ne sont pas présentés de manière systématisée, mais distillés par petites touches au milieu d'autres propos édifiants et bienfaisants : le discernement exige d'examiner toute chose, de retenir ce qui est bon, et de prendre ses distances de ce qui n'est pas acceptable.

La prospérité

La prospérité est promise au croyant au même titre que le salut. Avec le salut, elle forme comme une corde à trois brins : pardon des péchés, santé, richesse. Il s'y ajoute, parfois, une quatrième composante : libération des influences démoniaques.

La santé : le chrétien est racheté par Christ de la malédiction de la maladie. Ésaïe 53 :5 est lu comme signifiant que Jésus a été le substitut divin pour toute forme de maladie physique, en sorte que la guérison par la Croix est aussi immédiatement disponible que le pardon des péchés. La maladie fait partie de la « malédiction de la loi » (cf. Dt 28) dont nous avons été rachetés (Ga 3 :13). Jésus a été rendu malade de toutes nos maladies, à la Croix, tout comme il a été fait péché pour nous. Le chrétien doit s'approprier de cette réalité par la foi, comme il le fait pour le salut. La volonté de Dieu pour le croyant n'est que la santé et/ou la guérison (cf. Mt 8 :16-17 ; Ex 15 :26 ; Ex 23 :25 ; Ps 103 :3 ; Pr 4 :20-22 ; Es 33 :24). Le ministère de guérison de Jésus et des apôtres confirme cette ligne. Dès aujourd'hui, nous devons dire : « La guérison nous appartient. »

La richesse, pareillement, est acquise au chrétien, avec le salut. Elle est l'une des composantes de la « bénédiction d'Abraham » accordée aux païens par l'œuvre de Christ (Ga 3 :14). Dieu veut que ses enfants prospèrent matériellement (3 Jn 2), et qu'ils connaissent la réussite, y compris financière (Jos 1 :8 ; 1 Ch 20 :20 ; Neh 2 :20 ; Ps 1 :3). Cette bénédiction est cependant conditionnelle : elle s'inscrit dans le cadre d'une loi divine et spirituelle de compensation, selon laquelle celui qui donne reçoit (Eccl 11 :1 ; 2 Co 9 :6 ; Ga 6 :7). Cette loi fonctionnera toujours pour notre bien, dans la mesure de notre fidélité (Dt 28, relié à Ga 3 :14). Le but de la richesse est de faire le bien et de répondre à tous les besoins de l'humanité.

La libération des influences démoniaques : L'œuvre de Satan et des démons vise à nous priver de ces bienfaits. On considère que les esprits mauvais peuvent agir sur l'esprit des chrétiens mal éclairés. Ils agissent aussi sur les réalités économiques (bloquer une bénédiction, empêcher un rendement) et sont à l'œuvre lorsque survient la maladie. Le croyant fort de l'œuvre de Christ doit prendre autorité sur ces puissances. Il discernera leur action là où des obstacles s'opposent à la santé ou à la prospérité financière qui récompense la fidélité.

Proclamer pour posséder

Comment posséder la guérison acquise par l'œuvre de Christ ? Il s'agit de mettre en œuvre sa foi par une parole qui proclame avec autorité et sans le moindre doute que ce qu'elle dit s'accomplit (Mc 11 :23-24). Cette parole de foi peut et doit être prononcée face à toute maladie ou tout handicap, car la guérison est toujours la volonté de Dieu : il y a été pourvu par l'œuvre du Christ à la croix. Cette proclamation libère la puissance divine et lui permet de se mettre en œuvre. Elle possède sa propre puissance créatrice. « Tu peux avoir ce que tu dis ! » Telle est la glorieuse puissance de la parole de foi.

Le même principe s'applique à la prospérité matérielle. Il faut d'abord savoir que la volonté de Dieu pour nous est la prospérité matérielle et financière. Il importe ensuite de vouloir obéir à Dieu dans tous les domaines de la vie - la bénédiction d'Abraham est conditionnelle (cf. Dt 28). Ces bases posées, il faut mettre en œuvre la foi, et déclarer avec autorité que l'on possède déjà les ressources financières garanties par Dieu.

Pour qui a décidé en son esprit qu'il veut désormais vivre dans la prospérité et l'abondance divines, Satan ne peut pas arrêter le cours des bénédictions financières de Dieu. Cette mise en œuvre de la foi se traduira en actes, par la générosité ou par des engagements pour Dieu. La loi divine de compensation s'enclenchera, et plus le croyant donnera, plus il lui sera donné. Bientôt se développera un cercle vertueux de prospérité. Il s'agira, bien sûr, de demeurer dans cette attitude, et de refuser tout symptôme de manque. La qualité de la décision par rapport à la prospérité est déterminante.

Les retours de bénédiction suivent une loi du « retour au centuple » que les théologiens de la prospérité tirent de Mc 10 :30. Le texte est appliqué littéralement aux investissements financiers faits dans la foi. Bien sûr, ce retour ne se réalise ni automatiquement, ni immédiatement : il faut y croire, et maintenir en action cette force de la foi. Dès que la foi faiblit, le retour de Dieu s'arrête de couler. C'est l'un des lieux où Satan et les démons tentent de nous priver de la bénédiction. Mais un retour non reçu reste disponible à qui retrouve sa position de foi : « Quand un homme fait un dépôt auprès de Dieu, il a le droit de faire appel à ce dépôt et à faire des retraits. » (Kenneth Copeland).²

La vision du monde sous-jacente

On constate une proximité avec la « pensée positive » et la science chrétienne, qui stipulent que le spirituel constitue la vraie réalité, et qui lui soumettent les autres sphères de la réalité, dont la réalité physique. Cela se reflète dans la vision de l'homme : il est un esprit qui habite un corps, dans le sens où la dimension spirituelle est centrale et contrôle tous les autres aspects. L'homme véritable, c'est l'esprit. La maladie, pareillement, est spirituelle, et ne fait que se manifester dans un corps physique ; elle doit donc être traitée spirituellement. Ce même arrière-plan permet de comprendre l'insistance sur l'efficacité propre de nos paroles, positives ou négatives : ce qui est conçu dans la dimension spirituelle produit ses effets dans la dimension matérielle et physique. Ceci renvoie à une vision du monde proche de la pensée magique, qui croit en la puissance intrinsèque des formules, ou des rites, et de leur répétition. Il faut rappeler ici que le terme « spirituel » se prête à plusieurs utilisations : il peut renvoyer aux possibilités de l'esprit humain, tout comme à Dieu et à son action. La différence est immense ! Bien des théologiens de la prospérité jouent sur cette ambivalence, ce qui permet un discours qui paraît très chrétien, bien qu'il se rapproche de conceptions étrangères à la vision chrétienne du monde.

Le péché et la rédemption vus par les théologiens de la prospérité

Le péché et la rédemption sont décrits, dans la théologie de la prospérité, en termes de perte et de restitution de la nature divine. La perte est immense : l'homme, créature divine, perd, par la chute, sa nature divine qui lui donnait autorité sur le monde et la création. Satan prend la place de l'homme et devient le dieu de ce monde. L'homme subit la mort spirituelle, et hérite de la nature de Satan.

Mais le salut en Jésus-Christ permet à l'homme de retrouver sa nature divine et toutes les prérogatives qui s'y rattachent. L'expression « nouvel homme », interprétée de manière littérale, est comprise dans un sens ontologique, comme le revêtement d'une autre nature, divine : Christ et le nouvel homme deviennent presque identiques. Ainsi, le chrétien vit, littéralement, de la *vie* de Christ, et par conséquence, doit aussi vivre les guérisons que Christ a acquises pour lui. Recevoir le Saint-Esprit, c'est recevoir la nature divine. Les croyants deviennent, à nouveau, des créatures « comme Dieu ».

² Kenneth Copeland, *The Laws of Prosperity* (Fort Worth : Kenneth Copeland Publications, 1974), p.92.

Il s'agit désormais, par la foi, d'investir pleinement cette nouvelle réalité. L'autorité de la parole de foi manifeste cette dignité retrouvée. La souveraine liberté avec laquelle s'exerce cette parole traduit le privilège de la nature divine restituée. Chaque chrétien est appelé à agir, par la foi, comme un roi dans le Royaume de Dieu : il possède, de ce fait, la prérogative de décider ce qu'il veut, et d'édicter des décrets par une parole d'autorité. Dieu n'interfère pas dans l'exercice de cette autorité. Comme la tête dépend du corps pour accomplir ses projets, de même, il revient à l'Église d'exercer, par la parole de foi, son autorité sur la terre. Ni maladie, ni pauvreté, ni démon, ni puissance ne peuvent s'y opposer. Si toute richesse appartient à Dieu, ne revient-il pas à son peuple d'en recevoir la pleine prérogative ?

La conception de la maladie

Pour les théologiens de la prospérité, la maladie est d'origine spirituelle, car elle est une conséquence directe de la rébellion d'Adam. Par celle-ci l'homme a laissé à Satan une porte ouverte pour l'affliger de divers maux. La guérison de la maladie est donc premièrement spirituelle. De plus, les maladies sont souvent la conséquence directe de péchés particuliers, individuels ou liés à la parenté du croyant (la maladie est alors une conséquence spirituelle transgénérationnelle). Ainsi, étant entrée par le péché, son emprise est annulée par la rédemption. Recevoir le salut en Christ, c'est recevoir la guérison. Les moyens de guérison sont par conséquent eux aussi spirituels et la guérison est intimement liée à la paix que Dieu apporte aux hommes et à la part de leur foi.

Le salut accompli par Jésus-Christ

Comme la théologie de la prospérité comprend avant tout le péché en termes de nature, d'essence, le remède que Jésus-Christ y apporte doit aussi passer par un changement de nature. La théologie de la prospérité enseigne que Jésus-Christ est devenu pécheur à la croix, c'est-à-dire une créature satanique. Il a subi la mort spirituelle en enfer, pendant les trois jours séparant sa mort à la croix de la résurrection. Il a ensuite vécu la nouvelle naissance. Le salut n'a pas été acquis à la croix, qui a été une défaite. C'est en subissant la mort spirituelle en enfer et en étant régénéré que Jésus-Christ nous ouvre l'accès au salut.

La conception de la foi

Dans leur présentation de la foi, les théologiens de la prospérité affirment qu'elle doit se fonder sur les promesses de Dieu. Ils choisissent pour ce faire quelques paroles aux perspectives très larges, qui attestent, pour eux, que c'est la volonté clairement exprimée par Dieu de nous mettre au bénéfice de la prospérité matérielle, physique et spirituelle. Le texte de Marc 11 : 23-24 apporte un complément qui donne la règle à appliquer pour une foi efficace. On en tire un schéma en quatre étapes à appliquer pour toute prière de foi : « Dites-le (proclamation que l'on possède déjà), faites-le (action en phase avec cette proclamation), recevez-le (exaucement), racontez-le (témoignage) ». Chaque type de prière obéit à une règle particulière ; si l'on n'applique pas la bonne règle, la prière ne marchera pas. D'autres « lois » sont affirmées, en se servant de textes de la Bible : la « loi de compensation », qui veut que ce qui est semé crée inmanquablement une moisson en retour (Ga 6 :7-8) ; la « loi du centuple », qui veut que l'on retrouve littéralement au centuple ce qui est donné par la foi (Mc 10 :29-30).

La foi est célébrée comme une force ou une énergie spirituelle qui met en mouvement les lois du monde spirituel : lorsqu'elle est suffisamment forte, Dieu accorde la bénédiction en retour, car il est lié aux lois spirituelles établies. L'élément décisif dans la prière de foi est la proclamation que l'on possède déjà ce que l'on a demandé. On insiste à ce propos sur la puissance créatrice de nos paroles, positivement ou négativement. Si, pour certains, cette efficacité de la parole vient de l'action que Dieu accomplit en réponse à la parole de foi, il n'est pas rare de voir affirmé que les paroles de foi possèdent en elles-mêmes leur propre puissance.

Évaluation : « Déjà vous réglez ! »

L'aspiration à une existence harmonieuse et unifiée est inscrite au cœur de l'homme par Dieu qui nous a créés pour que nous le glorifions et trouvions notre joie en lui. La création, à l'origine, alliait la libre relation de l'homme avec son Dieu et une profusion de bienfaits qui exprimaient la richesse de la bonté du Créateur. Le monde corrompu par la révolte de l'homme est, au contraire, souvent blessant et frustrant. Les dysfonctionnements introduits par le péché font mal. L'Évangile nous invite à ne jamais nous y résigner, mais à recevoir dès aujourd'hui la grâce restauratrice accordée en Jésus-Christ, et à attendre du Seigneur, dans la foi et l'espérance, le renouvellement de toute chose qu'il a promis. Les perspectives et les promesses de la théologie de la prospérité rejoignent donc une aspiration profonde. Elles doivent cependant être évaluées à la lumière de l'ensemble de la révélation biblique, et à l'aune de la réalité concrète.

Un système à sens unique

Les promesses de la théologie de la prospérité sont élevées et fortes : tout chrétien possède la prospérité physique et financière au même titre que le salut. Mais on relèvera qu'elles s'inscrivent dans un système qui fonctionne à sens unique. Le système est simple : si elles ne se réalisent pas, c'est que la foi était insuffisante, ou qu'elle doit encore persévérer. Les prophètes de la prospérité se mettent ainsi à l'abri de toute remise en cause de leurs promesses. Par contre, tout le poids de l'échec éventuel de ces promesses repose sur le croyant qui a espéré, prié, donné. Impossible, dans le système, de remettre en cause les promesses de départ. On renvoie celui qui n'a « pas reçu » à son manque de foi, dont on décèlera les moindres failles. On trouvera toujours, en face, quelques exemples de bénédictions extraordinaires reçues par d'autres.

La réalité est que les croyants ne connaissent pas tous la prospérité matérielle, physique ou financière promise par les théologiens de la prospérité. Mais ce principe de réalité est inopérant : car le système protège, par définition, celui qui énonce la promesse.

Comme en toute chose, le critère décisif est d'évaluer les promesses de la théologie de la prospérité à la lumière des promesses de la Bible. La question doit être posée, radicalement : la Parole de Dieu, prise dans sa totalité, valide-t-elle ou non la promesse, pour le temps présent, d'une prospérité et d'une réussite sans exception, pour tous ceux qui croient, dans les domaines de la santé et du handicap, comme dans le domaine matériel et financier ? La question doit être examinée à la lumière de l'Écriture avec cette formulation absolue, car telle est bien la promesse des promoteurs de la théologie de la prospérité.

Le « déjà » sans le « pas encore »

La théologie de la prospérité souligne uniquement le « déjà réalisé » du royaume de Dieu et de ses bienfaits. Tout est déjà acquis en Jésus-Christ, et tout est à recevoir, pleinement, dans la vie présente, sans attendre le renouvellement de toute chose, que l'Écriture promet pour le moment du retour de Jésus-Christ. Le Nouveau Testament décrit le temps présent comme une réalité intermédiaire, entre l'inauguration du Royaume de Dieu déjà intervenue, et sa pleine réalisation encore à venir. Cette situation est source d'une tension dans l'espérance. Elle nous encourage à développer une foi pleine d'expectative dans le Dieu vivant, forts de tout ce qu'il a déjà manifesté en Jésus-Christ, et confiants dans l'œuvre qu'il continue d'accomplir par son Esprit. Mais elle signifie aussi que nous vivons, dans le temps présent, certaines attentes qui ne sont pas encore réalisées, comme la « rédemption de notre corps » qui est à venir (Rm 8:18-25). Le croyant partage le soupir douloureux de la création, tout en possédant, par l'Esprit, les prémices de la nouvelle création (Rm 8:18-25). La tentation de nier cette réalité intermédiaire pour affirmer un positionnement plus glorieux n'est pas nouvelle : Paul en fait le reproche, avec ironie, à certains chrétiens de Corinthe : « Déjà vous avez commencé à régner... sans nous ! » Sa situation d'apôtre, bien peu « prospère », contraste avec leurs glorieuses prétentions (1 Co 4:8).

Et que dire du règne du Christ lui-même ? Certes, Dieu est souverain sur toute la création. Mais ce règne de Dieu sur sa création est à distinguer du règne messianique de Jésus, pleinement Dieu et pleinement homme, qui a débuté lors de son ascension. C'est par ce règne messianique que Jésus, lors de l'instauration ultime de son Royaume, abolira toute trace de péché et de ses conséquences, lorsque « Dieu lui-même essuiera toute larme de [nos] yeux » (Ap 7 :17). Or, s'il est vrai que Christ est déjà entré dans son règne lorsqu'il s'est assis à la droite de Dieu (Ps 110 :1 cité en Hb 1 :13), tous ses ennemis ne lui ont pas encore été soumis, en particulier la mort et son cortège de souffrance (1 Co 15 :25-27). L'épître aux Hébreux va jusqu'à dire qu'« actuellement nous ne voyons pas encore que tout lui soit soumis » (Hb 2 :8). Mais Jésus nous a appris à prier, dans la foi et l'espérance : « Que ton règne vienne, que ta volonté soit faite, sur la terre comme au ciel ».

L'homme exalté

L'anthropocentrisme est une autre marque évidente de la théologie de la prospérité. Sans aucune difficulté pour ses promoteurs, tout est instrumentalisé au service de la prospérité, y compris l'obéissance à Dieu et la générosité chrétienne. Les « lois divines » de la compensation et du retour au centuple deviennent le support de calculs d'investissement financier. La situation d'autorité donnée à l'homme en fait un petit dieu, agissant à sa guise. Dans la théologie de la prospérité, l'homme dispose, édicte et décrète, sans le moindre état d'âme : il réalise ainsi sa vocation glorieuse. Dieu, quant à lui, est au service des décisions et des proclamations d'autorité de sa créature. Le rapport est totalement inversé, on assiste à une justification théologique sans précédent de l'autonomie humaine. « Dans le mouvement de la prospérité l'homme est devenu celui qui commande et Dieu celui qui sert » (K. Sarles).³

L'anthropocentrisme de la théologie de la prospérité trouve son apogée dans l'affirmation que l'homme est une créature divine. Certes, l'homme est créé en image de Dieu. Cela signifie qu'il est appelé à vivre en relation avec Dieu et à le représenter sur terre.

³ Ken L. Sarles, A Theological Evaluation of the Prosperity Gospel (Bibliotheca Sacra, October-December 1986), p.343

La nature humaine reflète quelque chose de la nature divine (en particulier dans sa capacité d'aimer, de choisir et de connaître), mais l'homme ne participe pas à la nature divine. L'esprit de l'homme n'est pas une émanation de Dieu, mais créé (Zach 12 :1).

2 Pi 1,4 est le seul texte dans l'Écriture qui parle d'une participation du croyant à la nature divine. Le contexte montre clairement dans quel sens il faut comprendre cette affirmation : notre caractère et notre conduite doivent refléter le caractère de Dieu. Il s'agit donc d'une ressemblance sur le plan moral et non d'une participation à l'essence même de Dieu.

Par ailleurs, l'Écriture enseigne le caractère composé de l'homme. Tout en reconnaissant la primauté de l'esprit, il faut résister à tout ce qui minimiserait le caractère corporel de l'homme. Le corps et l'esprit proviennent de l'acte créateur de Dieu : ils ont chacun leur réalité, et sont voulus par Dieu dans ce qu'ils ont chacun de particulier, et dans leur union qui fait la particularité et la richesse de l'homme.

Certaines conséquences du péché surestimées

La théologie de la prospérité exagère l'impact qu'a le péché sur l'incroyant, en parlant de la perte de sa nature initiale. L'homme reste image de Dieu même après la chute, bien que cette image soit maintenant abîmée et corrompue (Gn 9 :6 ; 1 Co 11 :7 ; Jc 3 :9). En effet, le péché ne peut jamais complètement détruire ce que Dieu a mis en place.

Elle exagère aussi le rôle de Satan. Par la désobéissance d'Adam, Satan a acquis un pouvoir sur l'humanité ; il est le « prince de ce monde » (Jn 12 :31 ; 16 :11 ; 2 Co 4 :4). Il l'est pourtant par usurpation et ne détient aucun droit légal sur la terre. Son pouvoir est entièrement dérivé : c'est parce que l'humanité a enfreint la loi de Dieu et que nous sommes devenus ennemis de Dieu que Satan peut exercer son pouvoir sur les hommes. Il est l'« Accusateur », tirant sa force de la condamnation de la loi de Dieu qui pèse sur le pécheur (1 Co 15 :56 ; Col 2 :14-15 ; Apo 12 :10-11).

Concernant la maladie, l'Écriture enseigne qu'après la rupture de la communion de l'humanité avec Dieu, la vie humaine a été affectée, physiquement aussi bien que spirituellement. Cependant en règle générale, la maladie n'est pas une conséquence directe de péchés particuliers, ni de la personne, ni de son ascendance (Jean 9 :1-7). L'Écriture n'enseigne pas que les maladies ont toutes des racines spirituelles, ni qu'il faut les connaître pour recevoir la guérison. La maladie apparaît plutôt comme l'un des aspects de la condition humaine, une fois le péché entré dans le monde. Elle est liée à la sentence « Tu mourras » (Gn 2 :17) annoncée par Dieu à Adam. Notre condition humaine ainsi marquée par la faiblesse ne sera pleinement transformée que lors du renouvellement de toute chose, avec la victoire définitive sur la mort et la rédemption de notre corps (Rm 8 :23).

Dans sa grâce commune, Dieu a permis que l'intelligence humaine discerne nombre des fonctionnements qu'il a lui-même créés dans le corps humain, et qu'elle développe un savoir-faire médical qui compte parmi ses bienfaits envers l'humanité. Il n'y a donc aucune opposition de principe entre foi et médecine. Le chrétien accepte comme don de Dieu qu'un médecin ait un jugement éclairé ou une action adaptée par rapport à une maladie, en vue d'une guérison.

Dieu manifeste aussi dans le temps présent son action puissante sur la maladie par des guérisons qu'il opère, selon sa grâce et sa liberté. Il atteste ainsi un aspect de son Royaume inauguré et à venir.

Le Seigneur prend plaisir à voir son peuple prier avec foi pour les malades, dans une pleine attente de son action. Il encourage cette prière (Jc 5 :13-18) tout en invitant à rester attentif et soumis à sa volonté (Jc 4 :2-3 ; 1 Jn 5 :14-15).

Ce qui qualifie la vie spirituelle aujourd'hui est avant tout la persévérance dans la foi et l'espérance, en toute situation. La surabondance de la grâce apportée en Christ, nouvel Adam, inclut la perspective de « régner dans la vie » (Rm 5 :17) : mais cette perspective est à venir. Notre vie présente se déroule dans un contexte où la justification et la réconciliation déjà reçues permettent d'attendre, dans l'espérance, la fin de la mort et donc de la maladie (cf. Rm 5 :1-11, qui fonde 5 :12-21).

L'influence du péché sous-estimée quant au croyant

Le mouvement de la théologie de la prospérité s'accompagne parfois d'une naïveté sidérante quant au péché et son action dans la vie du croyant. « Le » péché, contre lequel on ne cesse de mettre en garde, est l'incrédulité qui empêche de se saisir de tous les biens de Dieu. Mais où interroge-t-on les motivations à la base de la recherche de prospérité ? Où envisage-t-on que le péché puisse s'insinuer dans l'exercice de l'autorité du croyant ? L'Écriture est abondamment citée pour tout ce qui est ouvert à la foi, mais si rarement, et si faiblement, pour cadrer, réorienter ou purifier nos motifs et nos désirs. Avec une liberté grisante, le croyant se comporte comme si déjà il régnait par rapport au péché. C'est le fruit présomptueux d'une conception du salut qui fait passer de la nature satanique à la nature divine. Dans l'Écriture, la pleine et totale liberté des enfants de Dieu ne sera possible que lorsque toutes choses seront nouvelles, et que le mal sera totalement éradiqué, lors du retour de Jésus-Christ.

Une conception erronée de la foi

Si les théologiens de la prospérité ont le mérite d'inviter à mettre en œuvre une foi engagée, leur conception de la foi présente plusieurs distorsions.

La foi, dans la perspective biblique, n'a de sens que dans le cadre d'un vis-à-vis personnel entre Dieu, pleinement reconnu comme Dieu, et le croyant. Toute conception de la foi comme une loi qui posséderait en elle-même la clé de son efficacité s'écarte de la vision biblique. L'accent unilatéral sur la parole de foi, dont l'efficacité réside en sa propre force d'affirmation, peut conduire à avoir « foi en la foi » plutôt que d'avoir « foi en Dieu ». Dans l'enseignement de Jésus sur la prière, Dieu reste toujours Dieu, Seigneur, et décideur ultime. Jésus invite à une foi qui est relation de confiance. Lorsqu'il parle de la réponse à la prière, celle-ci appartient à Dieu comme fruit de sa décision (Mt 6 :8 ; 7 :11). Toute conception de la foi qui imposerait à Dieu sa décision ou son action, ou qui l'obligerait à agir à cause de la vertu propre de la prière s'apparente à la « prière des païens », qui compte, non sur Dieu, mais sur l'efficacité propre de la prière humaine, par sa formulation ou sa répétition (Mt 6 :7).

La confusion entretenue autour du thème de la puissance créatrice de nos paroles doit être impérativement clarifiée. Seule la Parole de Dieu est créatrice, parce que seul Dieu est Créateur.

Parler de la « puissance créatrice de la parole » à propos de notre parole, c'est - malgré la sonorité biblique de la formule - attribuer à la créature ce qui appartient au seul Créateur... une forme moderne d'idolâtrie (Rm 1 :25) ! Imaginer que, par définition, la puissance de Dieu est déclenchée par notre parole de foi, c'est instrumentaliser le Seigneur, tentation que Jésus, tout Fils qu'il était, a démasquée et refusée (Mt 4 :1-7).

Le schéma « Dites-le, faites-le, recevez-le, racontez-le » n'est pas formellement attesté dans l'Écriture. La proclamation verbale qui anticipe la réponse de Dieu n'est jamais présentée dans la Bible comme la règle à suivre ou le moyen qui permet l'exaucement. Elle n'est surtout pas systématisée. Pour s'affirmer, la doctrine de la « parole de foi » doit dévaluer d'autres formes de prières pourtant bien attestées dans l'Écriture (demandes, supplications, prières s'en remettant à la volonté de Dieu).

On assiste, à bien des égards, à une paganisation de la foi. On a relevé la parenté entre l'efficacité de la parole de foi prononcée selon la bonne formule, avec la conception de l'efficacité du rite dans les religions traditionnelles. Typiquement, dès qu'une formule ou une démarche possède en elle-même son efficacité, ou la puissance de mouvoir les forces divines, elle s'apparente à une pensée magique, alors que la prière biblique se vit dans la relation, la confiance, la soumission à Dieu et l'attente de son action. Les promesses de rétribution divine au centuple sont aussi paganisées, et transformées en calcul de rentabilité pour l'obtention d'un bénéfice. Faire de la prospérité un but, et de la foi un moyen pour l'atteindre, c'est idolâtrer la prospérité et dénaturer la foi. Dès le décalogue, l'Écriture oppose le Seigneur aux idoles païennes, et s'oppose à toute manipulation de Dieu.

La vraie foi est confiance en Dieu, dans le respect de sa souveraineté et la pleine conviction de sa puissance. Elle peut, dans cet esprit, être conduite à remercier par avance pour un exaucement à venir, ou à poser des actes qui anticipent la réponse ou la délivrance attendues de Dieu (Hb 11 :1 ; Jn 11 :39-44 ; 1 Jn 5 :14-15). La proclamation de notre confiance est une bonne chose. Mais il ne s'agit en aucune manière d'un moyen qui serait à notre disposition en vue d'obtenir ce que nous demandons, ou d'une démarche qui aurait son efficacité en elle-même. La promesse que « Dieu nous écoute » est précédée de l'exigence d'une demande « conforme à sa volonté » (1 Jn 5 :14). Dieu est Seigneur, et aucune requête, même portée par la foi la plus engagée, ne saurait lui imposer quoi que ce soit. La foi n'a de sens et d'efficacité que lorsqu'elle nous met au diapason avec Dieu. Là où cette harmonie existe, la foi peut se déployer, ferme et assurée, conquérante et victorieuse, en restant cependant toujours ouverte à la liberté de Dieu quant à la façon dont il honorera ses promesses envers nous. Tout exaucement n'est que pure grâce.

L'amour devrait nous conduire à entreprendre tout ce qu'il est possible pour le salut, la guérison, la délivrance et le soutien de ceux qui placent en Dieu leur confiance. Mais il doit aussi tout mettre en œuvre pour accompagner ceux qui acceptent leur épreuve comme venant de Dieu (2 Co 11 :6-10), ou qui peuvent avoir un sentiment d'échec lorsqu'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils avaient demandé, Dieu ayant répondu à leur requête d'une manière différente de ce qu'ils imaginaient ou espéraient.

Une distorsion de l'œuvre accomplie à la Croix

La compréhension de la Croix proposée par les théologiens de la prospérité s'oppose en plusieurs aspects importants à la vision biblique du salut accompli en Jésus. L'Écriture enseigne que le Fils de Dieu a subi le châtement de Dieu sur le péché, à la place des pécheurs sur la croix. Ce châtement a consisté dans la mort corporelle et dans l'expérience, dans son âme humaine, de la communion interrompue avec son Père pendant les heures passées en croix. Les catégories que l'Écriture emploie pour interpréter l'œuvre de salut accomplie par Jésus sont avant tout pénales et sacrificielles ; elle n'implique pas de changement de la nature du Christ. Bien au contraire ! Il reste innocent et saint, subissant la mort à *notre place* (1 Pi 1 : 19 ; 3 :18). 2 Cor. 5 :21 n'enseigne pas que Jésus soit devenu pécheur, mais « péché ». Il s'agit d'une façon de dire qu'il a été puni à notre place ou qu'il s'est offert en sacrifice pour le péché.

Le salut est accompli au moment de la mort du Christ (Jn 19 :30), qui a été une victoire (Jn 12 :31 ; Col 2 :14-15 ; Hb 2 :14). Pendant les trois jours séparant sa mort de sa résurrection, Jésus n'a pas souffert les peines de l'enfer (Luc 23,43). 1 Pi 3,19-20 a reçu des interprétations différentes au cours de l'histoire de l'Église, mais celle retenue par la théologie de la prospérité n'a jamais été acceptée. L'expression traditionnelle : «il est descendu aux enfers » peut désigner le fait que Jésus a subi l'état de mort, c'est-à-dire qu'il a été réellement mort (hades peut désigner le séjour des morts, sans autre précision), ou qu'il a proclamé sa victoire aux esprits mauvais après sa mort (selon une interprétation possible de 1 Pi 3), ou encore elle peut désigner l'équivalent de la mort spirituelle subie à la croix (interprétation retenue par Calvin).

Au-delà de l'Écriture

A bien des reprises, les théologiens de la prospérité font appel à des révélations particulières ou à leur expérience personnelle érigée en norme, pour fonder leur enseignement. Certains points particuliers sont déclarés être ainsi révélés, et donc indiscutables. Hagin invoque une révélation particulière à la source du schéma en quatre étapes de la « Parole de foi ». Jésus lui aurait dit : « Écris 1,2,3,4. Si quelqu'un, où que ce soit, respecte ces quatre étapes, applique ces quatre principes, il recevra toujours tout ce qu'il désire, de moi ou de Dieu le Père. »⁴ De même, l'enseignement sur la prospérité matérielle comme faisant partie de la « bénédiction d'Abraham » pour les païens, en Gal 3 :13, serait le fruit d'une révélation spéciale à un pasteur, suite à laquelle il a reçu le soutien financier dont il avait besoin.⁵ Dans une autre révélation, Jésus aurait avoué à Hagin : « Si tu n'avais pas agi, je n'aurais pas pu le faire. » Hagin aurait répondu : « Seigneur, je sais que j'entends mal ! » Mais Jésus aurait insisté : « Non, je te le dis, j'en aurais été incapable. »⁶ Dans ces trois cas, ériger ces paroles en vérités révélées vient contredire le témoignage de l'Écriture.

Le premier cas passe sous silence l'exigence de prier selon la volonté de Dieu pour être exaucé (1 Jn 5 :14) ; le second est une interprétation erronée du texte dans son contexte (*voir plus loin*, pp.10-11) et ne peut être généralisé ; le troisième contredit la vision du Christ Seigneur, à qui « tout pouvoir a été donné dans le ciel et sur la terre. » C'est à l'Écriture de corriger nos intuitions spirituelles ou nos révélations subjectives (1 Tm 3 :16-17), pour une pensée qui obéit à l'analogie de la foi. L'Écriture, dans les limites du canon donné par Dieu, et avec le privilège unique de l'inspiration, est l'unique base légitime pour fonder un enseignement doctrinal : les révélations personnelles ne peuvent être invoquées légitimement dans ce but (Hb 1 :1-3 ; 2 Tm 3 :16-17).

Repères et réflexions sur la prospérité

L'affirmation centrale de la théologie de la prospérité est que la guérison et la richesse sont acquises, dès aujourd'hui, pour tout chrétien, avec le salut en Jésus-Christ. Cette perspective holistique est attrayante. Elle véhicule l'image d'un Dieu de générosité, qui s'intéresse à notre vie entière, la transforme et l'enrichit dans tous ses domaines. Une fois cette position proclamée par les théologiens de la prospérité, celui qui ose la questionner semble limiter la puissance et la bonté de Dieu. Il faut pourtant la questionner, sous plusieurs angles.

⁴ Kenneth Hagin, *How to write your own ticket with God*, (Tulsa : Kenneth Hagin Ministries), 3,5

⁵ Kenneth Hagin, *Redeemed From Poverty, Sickness, and Spiritual Death* (Tulsa : Kenneth Hagin Ministries, 1983), 13-17

⁶ Kenneth Hagin, *L'autorité du croyant* (Nice, « Victoire » Centre Chrétien, 1996), 17.

Quel bien Dieu vise-t-il pour nous ?

Dieu ne veut que le bien de ses enfants (Rm 8 :28 ; Jr 29 :11). Sa volonté est bonne, bienveillante, généreuse, et c'est selon cette volonté qu'il agit en nous et pour nous (Ep 1 :5 ; Ph 2 :13). Mais quel est le bien que vise Dieu ? A-t-il des étapes, des priorités ? La théologie de la prospérité tient pour acquis que Dieu accorde « tout », et « tout de suite », à ses enfants. Elle s'indigne que l'on puisse penser autrement. Mais si Dieu, notre Père, doit nous éduquer, nous faire grandir dans la foi, le « tout, tout de suite » est-il forcément une pédagogie adaptée ? Si, comme l'enseigne l'Écriture, tout notre être a besoin d'un immense travail de transformation progressive, Dieu ne peut-il pas légitimement avoir d'autres priorités que notre santé et notre prospérité matérielle ? L'Écriture intègre, en nous présentant la pédagogie de Dieu, des expériences comme la privation, l'épreuve, l'attente, la dépendance, l'espérance, la persévérance (Rm 5 :1-5 ; 2 Co 4 :7-18 ; Hb 4 :7 ; Jc 1 :2-4 ; Jc 5 :7-11). La théologie de la prospérité refuse à Dieu ces outils en vue de notre bien. L'agenda de Dieu, dans l'Écriture, différencie le temps actuel où nous expérimentons les prémices de la rédemption, et le temps de la rédemption finale que nous attendons encore. Quelle place, dans la théologie de la prospérité, pour la réalité de cet entre-deux, où l'expérience de l'inachevé est utilisée par l'Esprit pour nous faire aspirer au bien que Dieu tient en réserve pour nous (Rm 8 :18-27) ? Quelle place pour l'attachement à Dieu malgré les limitations ou les manques, et pour l'amour gratuit et persévérant, si Dieu choisit de bénir autrement que par l'abondance, ou la facilité, ou le bien-être physique ? Il faut donc résister à la dictature du « tout, toute de suite » de la théologie de la prospérité : le bien immédiat n'est pas toujours le bien supérieur. Dieu reste le maître des temps, des étapes et des moyens qu'il emploie pour réaliser en nous le bien qu'il choisit et vise pour nous.

Dans la théologie de la prospérité, l'accent sur l'éducation de Dieu, et le travail continu de l'Esprit pour que Christ soit formé en nous, n'a pas vraiment sa place, car on envisage la régénération comme l'acquisition pleine et entière de la nature divine. Le seul combat est celui de la foi pour saisir cette réalité. Cette réduction doit alerter. Elle montre l'écart avec la vision biblique de la sanctification, qui est la transformation progressive, par l'Esprit de Dieu, de notre nature humaine flétrie par le péché, jusqu'à ce que Christ soit formé en nous, dans tous les aspects de notre vie et de notre personne (Rm 8 :12-14 ; 12 :1-2 ; Ga 4 :19 ; 5 :16-23 ; 2 Co 7 :1 ; Ep 4 :20-24 ; Phil 3 :8-15). Ce que Dieu veut, c'est, d'abord, notre sanctification (1 Th 4 :3).

Jésus a vécu une vie authentiquement humaine. Il n'a jamais péché, ni manqué de foi. Il a été parfaitement agréable au Père. Cela ne lui a pas épargné de devoir affronter les difficultés comme des obstacles réels (Mc 14 :33-36 ; Jn 12 :27-28), de connaître certaines frustrations (Mc 9 :19 ; Mt 23 :37), d'être confronté à un certain insuccès de sa prédication (Jn 2 :24-25), de devoir apprendre l'obéissance qui coûte au travers de la souffrance (Hb 5 :7-10). C'est en assumant ces réalités qu'il a manifesté une fidélité victorieuse. Le disciple n'est pas plus grand que son Maître...

Une même bénédiction sous trois aspects ?

La théologie de la prospérité unit sous le même terme de « prospérité », le bien-être physique, matériel et spirituel. L'association est commode, car elle permet de transférer ce qui est dit de l'un de ces domaines aux autres : « Tout comme Dieu veut que nous prospérions spirituellement, il veut notre prospérité matérielle et physique. » La même approche caractérise le traitement de termes comme « réussir » ou « vie abondante » : ils sont, d'emblée, définis comme recouvrant les trois domaines.

Cette association doit être contestée. On invoque souvent 3 Jean 2 en faveur d'une union des trois domaines : « *Bien-aimé, je souhaite que tu prospères à tous égards et sois en bonne santé, comme prospère l'état de ton âme.* » Les théologiens de la prospérité voient ici les trois catégories de la prospérité : la santé physique et spirituelle en « 2 » et en « 3 », et en « 1 » une catégorie plus large qui doit donc inclure la prospérité matérielle. Mais ce n'est pas du tout ce que dit le texte ! « Prospérer à tous égards » est une salutation conventionnelle, où l'on souhaite tout le bien possible à son destinataire. Cela peut recouvrir la santé, la paix, une vie familiale sereine, une vie d'Église bienfaisante. Ce n'est pas un vœu spécifique de réussite financière. Si Jean mentionne ensuite la « prospérité » spirituelle de Gaius, c'est pour reconnaître que son vœu initial s'est déjà accompli dans ce domaine, et pour s'en réjouir. L'apôtre ne définit donc pas ici les trois dimensions de la prospérité selon Dieu.

De même, les textes qui parlent de « réussite » sont à prendre dans leur contexte, en relation avec l'intention de leur auteur biblique, et non en les calquant sur les critères de réussite des pays occidentaux contemporains.

Quant à la « vie abondante » promise aux siens par Jésus (Jn 10 :4), un examen attentif de la construction montre que l'objet précis de la promesse est « la vie », au sens johannique du terme (cf. Jn 5 :40 ; 6 :33 ; 8 :12 ; 11 :25), et que c'est *cette vie-là* que Jésus veut donner en abondance. La précision « en abondance » ne crée donc pas un nouveau concept de « vie abondante » élargi désormais aux domaines de la santé et de la prospérité matérielle : au contraire, elle reprend la notion de « vie », développée par Jean dans un sens principalement spirituel, pour en promettre une pleine et riche possession.

Une autre distinction doit être soulignée contre l'union des trois domaines dans le même projet de Dieu pour ses enfants. Il faut relever que, si la guérison physique fait partie des signes du Royaume inaugurés par Jésus, il n'en va pas de même pour la prospérité matérielle. Où et quand a-t-il enrichi matériellement la moindre personne, ou invité à venir à lui pour être béni financièrement ? Au contraire, les mises en garde abondent, dans la bouche de Jésus, contre l'amour de l'argent et contre l'idolâtrie de la réussite matérielle. Lorsque Jésus invite à le suivre, il n'utilise pas le langage aguicheur de la prospérité, mais il souligne l'exigence du don de soi, selon son propre exemple. Ses promesses quant au soin de Dieu pour ses enfants concernent ce dont ils ont besoin (Mt 6:32). Lorsqu'il invite à amasser un trésor, les priorités sont claires : c'est dans le ciel, et non sur la terre (Mt 6 :19-21) ! Affirmer que Dieu associe la prospérité financière de ses enfants au don du salut et faire de la prospérité matérielle une motivation pour le salut, c'est contourner l'évidence massive de l'enseignement de Jésus sur le royaume de Dieu.

La bénédiction d'Abraham

A la suite de Hagin, les théologiens de la prospérité essaient de faire de la prospérité le fruit de l'œuvre de la Croix. L'argument théologique avancé est que le Christ nous a rachetés de la « malédiction de la loi » (Ga 3 :13), afin de nous mettre au bénéfice de la « bénédiction d'Abraham » (Ga 3 :14). La « malédiction de la loi » désigne, selon eux, l'ensemble des malédictions (disette, maladies, malheurs) énumérées en Deutéronome 28 pour ceux qui rejettent l'alliance. La « bénédiction d'Abraham » inclut les richesses matérielles dont Abraham était personnellement pourvu (Gn 13 :2). La construction, ingénieuse, permet de déclarer le chrétien racheté par la Croix de toute une liste de maladies et de maux, et béni en Jésus-Christ d'une bénédiction matérielle semblable à la richesse d'Abraham.

C'est l'exemple même d'un détournement de sens des expressions bibliques, quand on les considère dans leur contexte et leur intention propre. En Galates 3 :8, Paul a clairement et indiscutablement défini la « bénédiction d'Abraham » : il s'agit de la justification par la foi !

Tout le raisonnement théologique mis en œuvre par l'apôtre le démontre, et c'est la pointe de son argumentation contre les judaïsants : ceux qui ont la foi sont fils d'Abraham, justifié par la foi ; cette justification est la bénédiction annoncée d'avance à toutes les nations bénies en Abraham, ce n'est donc pas la loi qui l'apporte (Ga 3 :6-9). Quant à la malédiction de la loi, il ne s'agit pas de telle ou telle malédiction particulière qu'elle contient : c'est la malédiction qui se rattache au régime même de la loi, qui exige une obéissance parfaite pour déclarer juste ; c'est la condamnation inévitable qu'entraîne la loi pour le pécheur (Ga 3 :10-13). Christ nous a rachetés de cette malédiction en endossant notre condamnation (Ga 3 :13). Désormais, la bénédiction d'Abraham, à savoir la justification, est acquise, en Jésus-Christ, à tous ceux qui croient, avec la réception du Saint-Esprit (Ga 3 :14). Difficile de trouver, dans ce passage, la moindre bribe d'allusion à la maladie ou à la prospérité matérielle... et pourtant, c'est cette expression qui est employée, constamment, par les théologiens de la prospérité, pour refuser la pauvreté et la maladie : « nous avons été rachetés de la malédiction de la loi. »

On relèvera que la maladie, dans la théologie de la prospérité, n'est pas liée à la sentence de « mort » prononcée sur l'humanité suite à la révolte d'Adam (Gn 2 :17 ; 3 :19), mais aux malédictions de la loi de Moïse (Dt 28). Cela permet d'affirmer, dès à présent, pour ceux qui ne sont plus sous cette loi, la libération de toute maladie, alors que pour la mort, on attend encore cette victoire par la résurrection. Cette erreur de catégorie participe à l'erreur du raisonnement des théologiens de la prospérité.

« C'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris »

Comment comprendre Ésaïe 53 où le prophète décrit le Serviteur de l'Éternel « chargé de nos souffrances / maladies » (53:4), et où il affirme que c'est par ses meurtrissures que nous sommes « guéris » ?

L'ensemble du poème décrit clairement le sens de la mort du Serviteur comme un sacrifice pour le péché (53:10) où le Serviteur meurt à cause des transgressions des pécheurs, dont il se charge (53 :5b, 6b,8b, 10a, 11b, 12b). C'est l'axe principal du texte.

Dans ce contexte, que veut dire « par ses meurtrissures nous sommes *guéris* » ? Il nous faut ici veiller à nos réflexes. Le verbe « guérir » est aussi employé pour parler de la restauration spirituelle (Jr 3:22 : « Je guérirai vos infidélités » ; cf. aussi Dt 32 :39 ; Es 6 :10 ; 19 :21-22 ; 57 :19 ; Jr 3 :22 ; 17 :14 ; Os 6 :1 ; 7 :1 ; 11 :3) L'expression, en Ésaïe 53:5 peut désigner d'abord la guérison spirituelle et la pleine restauration de la relation avec Dieu qui résultent du fait que le « châtement qui nous donne la paix est tombé sur lui. »

Y a-t-il plus ? Plusieurs le pensent. Notamment à cause du contexte général d'Ésaïe 40-66, qui parle d'une restauration très large du peuple de Dieu, au cœur de laquelle l'œuvre du Serviteur joue un rôle décisif (cf Es 61 :1-3). Et Matthieu applique ce texte au ministère de guérison de Jésus (Mt 8:17).

Deux repères peuvent nous aider.

(I) Le texte affirme clairement que le Serviteur endosse le châtiment que nous méritions. Il ne meurt pas de maladie, mais suite à un jugement de justice (53:8). Le Serviteur n'est donc pas « malade de nos maladies », ce qui permettrait la guérison : il est condamné, brisé, pour nos fautes. Cet axe est confirmé par la lecture d'Ésaïe 53:5 en 1 Pierre 2:24, où l'apôtre invoque ce verset sur la guérison pour souligner que Jésus a porté nos péchés en son corps sur le bois.

(II) Mais la fin du poème souligne que l'ensemble de « l'œuvre du Seigneur » est appelée à prospérer entre les mains du Serviteur, en conséquence de sa mort en sacrifice pour le péché (53:10). Dans cette œuvre qui prospère on peut voir l'établissement du règne de Dieu dans toutes ses dimensions. C'est ce qui permet à Matthieu d'appliquer, avant la Croix, ce texte d'Ésaïe 53:5 aux guérisons par lesquelles Jésus manifeste la présence du Royaume de Dieu. Il rappelle ainsi que, si Jésus peut prouver, notamment par ses guérisons, la venue du Royaume de Dieu, c'est en vertu de son sacrifice pour nos péchés.

La guérison physique n'est donc pas acquise à la croix au même titre que le pardon. En effet, la maladie et la mort sont une *conséquence* du péché. Jésus est mort pour nos péchés : nous pouvons annoncer, pour quiconque croit, un plein pardon et une pleine réconciliation avec Dieu. La guérison physique s'intègre dans la suite de l'œuvre de Dieu, qui, grâce à la mort de Jésus pour nos péchés, « prospère entre ses mains », se développe aujourd'hui encore, et se réalisera pleinement à son retour, avec la résurrection ultime. Ce règne de Dieu, dès maintenant s'atteste par de magnifiques prémices, tout en n'étant pas encore pleinement accompli. Nous sommes invités à demander à Dieu, avec foi, qu'il manifeste les signes de son royaume et à les attendre dans toute la mesure où il voudra nous les accorder. Mais il s'agit de son Royaume : il reste le Seigneur qui décide, qui accorde selon sa volonté et ses projets, aux temps et de la façon qu'il choisit.

Réussite et prospérité matérielle

Si la guérison fait partie des signes du Royaume de Dieu, il n'en est pas de même de la prospérité matérielle. Jésus souligne dans ses béatitudes le caractère paradoxal que peut prendre l'appartenance au royaume de Dieu.

En tant que bien matériel la richesse fait partie de la création. Ainsi elle peut servir de signe de la bienveillance divine : de par son caractère elle n'est pas étrangère à Dieu, son Créateur. Il existe également, dans l'ordre créationnel, un lien entre le comportement sage et l'acquisition d'une certaine prospérité. Ce lien est particulièrement souligné dans la littérature sapientiale (Ps 111:10 ; Pr 16:22 ; 13:4 ; 20:4).

Une fois le péché intervenu, on ne peut pas faire de ce lien une loi intangible, comme le montrent toutes les discussions bibliques sur la prospérité des méchants (Jr 5:28 ; 12,1 ; Dn 8:24-25 ; Ps 73:3-12). Néanmoins, il reste toujours vrai que le respect des principes bibliques dans le domaine social et économique - comme l'honnêteté ou l'estime du travail - conduira à une qualité de vie supérieure. Dieu peut intervenir pour honorer certaines conduites fidèles (Gn 39).

L'Ancien Testament rattache la réussite à l'observance de la loi, au respect des clauses de l'alliance (Dt 29:8 ; Jos 1:8 ; 2 Rois 2:3 ; 2 Chr 20:20 ; Ps 1:1-3). C'est le Seigneur qui définit ce que signifie « réussir » mais, dans le contexte extérieur et national de la première alliance, un aspect de cette réussite est la prospérité matérielle : pour survivre, un peuple a besoin d'indépendance économique.

Néanmoins, l'horizon ne se limite jamais à cette prospérité matérielle : si Abraham a possédé des richesses personnelles importantes, il restait dans l'attente des vrais biens à venir, se reconnaissant étranger et voyageur sur la terre (Hb 11 :13-16). La prospérité n'est pas proposée, dans l'Ancien Testament, comme un but à rechercher : c'est la fidélité à Dieu qui est proposée comme objectif, avec la grâce d'une bénédiction en récompense. Le contentement est recommandé, ainsi que la vigilance pour ne pas oublier Dieu dans l'abondance (Pr 30:8b-9 ; Dt 8 :7-20).

La venue du Christ abolit le caractère extérieur et national de la première alliance. Jésus met en garde contre la ruine éternelle d'une vie qui fait de la richesse matérielle son objectif (Lc 12 :13-21). Il avertit ses disciples contre le pouvoir de l'Argent qu'il personnifie comme une idole redoutable (Mt 6 :24). Il présente, par sa vie et son enseignement, un modèle dont les valeurs sont le service et le don de soi (Jn 12 :23-24), et invite à privilégier le trésor dans les cieux (Lc 12 :33-34). Il n'appelle pas ses disciples à nier ou à rejeter le monde matériel, mais à faire un choix clair : celui d'aimer Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme et de toute leur pensée, et à vivre dans la vigilance afin d'échapper au piège séduisant et trompeur du matérialisme. L'apôtre Paul, comme Jésus, avait renoncé à toute richesse pour se mettre au service de l'Évangile... et il se considérait comme riche, capable d'enrichir plusieurs (2 Co 6 : 10). Il invite les chrétiens à l'imiter : « Si donc nous avons la nourriture et le vêtement, cela nous suffira » (1 Tim. 6 : 8). De fidèles croyants, dont la foi est attestée par le Saint-Esprit, ont quelquefois vécu dans des circonstances de dépouillement extrême (Hb 11 : 37-38). Paul aussi a été quelquefois dans la disette (Phil. 4 : 12).

Jésus a cependant rassuré ses disciples en les assurant que leur Père céleste saurait pourvoir à leurs besoins comme il le fait pour les oiseaux du ciel et les fleurs des champs (Mt 6 :25-34). C'est la base d'une confiance précieuse pour le chrétien, assuré que Dieu veille sur lui jusque dans sa situation matérielle et financière. Bien des chrétiens en ont fait l'expérience (Ph 4 :10-19).

Il n'y a pas de prévention dans le Nouveau Testament à l'encontre de ceux qui possèdent des biens, s'ils sont acquis honnêtement : à eux la responsabilité d'être « riches pour Dieu » et de garder comme objectif d'investir dans le trésor de la vraie vie selon Dieu (1 Tm 6 :17-19).

Dieu sait aussi honorer de sa bénédiction ceux qui, dans leur travail et la gestion de leurs biens, mettent en œuvre les vertus chrétiennes de fidélité, de justice et de générosité (Prov 3 :5-9 ; 2 Co 9 :8 ; 1 Th 4 :11-12). Mais la norme donnée au chrétien est celle du contentement (Phil. 4:11-13 ; Hb. 13:5) et de la sobriété (1 Th 5 :8 ; 1 Pi 1 :13).

Les théologiens de la prospérité pensent pouvoir balayer ces recommandations en quelques formules sur la supériorité de la nouvelle alliance par rapport à l'ancienne, qui permettrait d'attendre une prospérité matérielle encore plus grande qu'Abraham. C'est trahir ce thème biblique : la nouvelle alliance est déclarée supérieure à l'ancienne à cause de la rédemption parfaite acquise en Jésus (Hb 8-9). La légèreté avec laquelle ils proclament que la prospérité appartient au croyant contraste avec la vigilance que nous demande Jésus face aux richesses, et avec la priorité à laquelle l'Écriture invite constamment : chercher premièrement le royaume et la justice de Dieu, tout en veillant, si l'on possède des richesses, à se conduire en toute chose en bon intendant des diverses grâces de Dieu (Mt 6 :33 ; 1 Pi 4 :10).

La solidarité envers les plus faibles et la protection de leurs droits sont les attitudes demandées par Dieu à son peuple pour faire face à la pauvreté (Dt 15 :7-11 ; Es 1 :17 ; Ga 2 :10).

L'Église aura soin de manifester cette solidarité active, par une compassion concrète qui reflète les dispositions qui étaient en Jésus. En s'engageant sur cette voie et en soutenant les œuvres chrétiennes engagées dans la solidarité en faveur des plus faibles, l'Église offrira une alternative aux mirages trompeurs de la théologie de la prospérité.

La gratuité

Paul, invitant à la générosité, utilise plusieurs fois une analogie tirée de la nature : semer pour récolter. C'est en ces termes qu'il fonde le soutien financier des serviteurs de l'Évangile (1 Co 9 :11), et qu'il invite à ne pas se lasser de faire le bien (Ga 6 :4-8). Dans le contexte de la grande collecte destinée aux chrétiens de Jérusalem en difficulté il emploie la même image : « Celui qui sème peu moissonnera peu (peu = chichement), et celui qui sème en abondance (en abondance = avec libéralité) moissonnera en abondance » (2 Co 9 : 6). L'idée de ce verset n'est pas d'établir une équation mathématique de proportionnalité entre la semence et la récolte. Paul met plutôt en évidence ici la qualité de la semence : soit une avarice frileuse, soit une libéralité sans arrière-pensée comparable à une bénédiction, avec une qualité correspondante de la récolte.

L'image de la semence reste une image. La qualité du don, selon le caractère de Dieu, consiste justement à ne pas exiger un retour. Si quelqu'un donne *pour* recevoir, il ne s'agit plus d'un don gratuit, mais d'un investissement. Si quelqu'un, s'appuyant sur la promesse du « centuple » (Mt 19 :29), donne en calculant le retour sur investissement, il n'y a plus de don selon Dieu. Cette offrande n'est pas faite « à cause du nom de Jésus », mais pour un intérêt personnel. Une telle attitude place hors du cadre des promesses de Dieu.

Au contraire, si nous semons avec qualité (amour, foi, sacrifice de soi) nous moissonnerons avec abondance, par l'action de Dieu dans différents domaines de notre vie, selon la mesure de *sa* grâce et de *sa* générosité (Hb 6 : 10).

Texte établi par le comité théologique du CNEF, et validé à l'unanimité des délégués à l'Assemblée plénière du 22 mai 2012.

Annexes

Quelques citations des théologiens de la prospérité

Note : l'échantillonnage de citations proposées provient d'auteurs qualifiés de « théologiens de la prospérité » parce qu'ils affirment à la fois que Dieu accorde la prospérité physique (guérison) et qu'il donne la prospérité matérielle comme fruit du salut et de la prière de foi. N'ont pas été retenus les auteurs qui n'affirment que la guérison physique, même là où certains développent, concernant la guérison, des conceptions proches de celles de la théologie de la prospérité.

Cet échantillonnage est indicatif, et limité par les sources écrites qui ont été accessibles au Comité théologique. Les auteurs francophones en sont absents car, à notre connaissance, il n'y a pas d'ouvrage publié par des auteurs français pour défendre la théologie de la prospérité. Il faudrait, pour compléter le tableau au plan francophone, travailler sur des textes glanés sur divers sites internet, sur des documents audio ou sur des enseignements internes à certains groupes dans la ligne de la théologie de la prospérité.

Sur la nature humaine

« Vous êtes des créatures divines ... Vous êtes des dieux. À l'origine, vous aviez été désignés pour être des dieux pour ce monde. »⁷

« Le Père, le Fils et le Saint-Esprit se sont concertés et se sont dit : « Faisons de l'homme une exacte copie de nous-mêmes. » [...] Quand Dieu regarde dans un miroir, Il me voit ! Quand je regarde dans un miroir, je vois Dieu. Puisque je suis une exacte copie de Dieu, j'agirai comme Dieu ! »⁸

« Le péché, c'est ce que je pense. Il existe une connaissance supérieure. »⁹

« La maladie est spirituelle. Elle ne fait que se manifester dans notre corps physique. »¹⁰

⁷ Robert TILTON, cité par Walter MARTIN (dir.), *The Agony of Deceit : What Some TV Preachers are Really Teaching*, Chicago, Moddy Press, 1990, p. 90s, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 6.

⁸ Casey TREAT, cité par Walter MARTIN (dir.), *The Agony of Deceit : What Some TV Preachers are Really Teaching*, Chicago, Moddy Press, 1990, p. 90s, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 6s.

⁹ Kenneth COPELAND, *Matta, The Born-Again Jesus*, p. 82, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 8.

¹⁰ E.W. KENYON, *Identification : A Romance in Redemption*, p. 15, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 9.

Sur le péché

« Par son acte de haute trahison, Adam céda sa place au diable qui devint ainsi le dieu de ce monde. »¹¹

« La mort spirituelle signifie la séparation avec Dieu. Au moment où Adam a péché, il a été séparé de Dieu. La mort spirituelle signifie quelque chose de plus que la séparation avec Dieu. *La mort spirituelle signifie aussi le fait d'avoir la nature de Satan.* »¹²

« La mort spirituelle signifie le fait d'avoir la nature de Satan - comme le fait de recevoir la vie éternelle signifie que nous recevons la nature de Dieu en nous. Quand Adam et Ève écoutèrent le diable, le diable devint leur père spirituel et ils avaient la nature du diable dans leurs esprits. C'est la mort spirituelle ... L'homme est maintenant uni au diable. »¹³

« Quand Adam commit la haute trahison contre Dieu et se mit à genoux devant Satan, la mort spirituelle - la nature de Satan - entra dans son cœur. En fait, Adam était la première personne à être né de nouveau. Il fut né de la vie à la mort, de la vie spirituelle à la mort spirituelle. »¹⁴

Sur la maladie

« La maladie est spirituelle. Elle ne fait que se manifester dans notre corps physique. »¹⁵

« Il existe de nombreuses maladies liées à un esprit de maladie ... l'épilepsie, l'arthrite, l'asthme, la surdité et la cécité. »¹⁶

« En Romains 5:12 il est clairement dit que la mort est entrée dans le monde à cause du péché. Ainsi, il est évident que la maladie, qui est une mort annoncée, est entrée dans le monde par le péché. Puisque la maladie est entrée par le péché, son vrai remède doit être trouvé dans la rédemption en Christ. »¹⁷

Sur le salut accompli par Jésus-Christ

« Le Saint-Esprit me montra que le sang de Jésus représentait sa vie. Je compris alors, mieux que jamais, que c'était en fait sa propre vie que Christ nous avait donnée en versant son sang au Calvaire. »¹⁸

« La croix est vraiment un lieu de défaite, mais la résurrection celui de la victoire. Nous devons, bien entendu, passer par la croix, mais ne restons pas là ! »¹⁹

¹¹ Kenneth E. HAGIN, *L'autorité du croyant*, Nice, « Victoire » Centre Chrétien, 1996, p. 14.

¹² Kenneth E. HAGIN, *The Name of Jesus*, Tulsa (Oklahoma), Faith Library Publications, 1981, p. 31, cité <http://www.equip.org/articles/the-atonement-of-christ-and-the-faith-message>, consulté le 19 janvier 2011.

¹³ Kenneth E. HAGIN, *The New Birth*, Tulsa (Oklahoma), Faith Library Publications, 1978, p. 10, cité <http://www.equip.org/articles/the-atonement-of-christ-and-the-faith-message>, consulté le 19 janvier 2011.

¹⁴ Kenneth COPELAND, *Our Covenant With God*, Fort Worth, Texas, Kenneth Copeland, 1976, p. 9, cité <http://www.equip.org/articles/the-atonement-of-christ-and-the-faith-message>, consulté le 19 janvier 2011.

¹⁵ E. W. KENYON, *Identification : A Romance in Redemption*, p. 15.

¹⁶ Guillermo MALDONADO, *Guérison intérieure et libération*, 178-179.

¹⁷ F. F. BOSWORTH, *Christ the Healer*, 24-25. Traduction personnelle.

¹⁸ Benny HINN, *Le sang de l'Alliance*, Nîmes, Editions Vida, 1999, 16.

¹⁹ Kenneth E. HAGIN, *L'autorité du croyant*, Nice, « Victoire » Centre Chrétien, 1996, p. 12.

« Tout ce que Christ a accompli par sa substitution s'est fait en son Esprit. C'est son Esprit qui a été fait péché. C'est son Esprit qui a souffert les tourments de la condamnation au bénéfice de l'humanité. C'est son Esprit qui a été déclaré juste. »²⁰

« Si sa mort [la mort physique de Jésus] avait payé le prix, alors tout homme pourrait mourir pour lui-même. Le péché se situe dans le domaine spirituel. Sa mort physique renvoyait à une autre réalité. »²¹

« Pensez-vous que le châtement de notre péché était de mourir sur une croix ? Si c'était le cas, les deux brigands auraient payé notre rançon. Non, le châtement consistait à descendre en enfer même et à y rester un temps, séparé de Dieu... Satan et tous les démons de l'enfer pensaient avoir retenu Jésus captif ; ils l'ont entraîné dans l'abîme de l'enfer. Mais là, il a purgé notre peine. »²²

« Jésus est allé en enfer pour libérer l'humanité du forfait d'Adam, sa haute trahison... Le sang qui a été répandu des veines de Jésus ne nous a pas rachetés... Jésus a passé trois horribles jours et trois horribles nuits dans les entrailles de la terre pour nous y arracher nos droits divins. »²³

« Vous devez réaliser qu'il [Jésus] est mort ; vous devez réaliser qu'il est descendu dans les entrailles de l'enfer comme un pécheur mortel. »²⁴

« Jésus est né de nouveau avant d'être ressuscité d'entre les morts. »²⁵

Sur le salut reçu par le croyant

« La Parole de Dieu nous enseigne que lorsqu'un chrétien reçoit Jésus comme son Seigneur et Sauveur, son esprit naît de nouveau mais son âme reste inchangée. »²⁶

« Quand vous recevez le Saint-Esprit, vous recevez la nature de Dieu. »²⁷

« Je suis un homme-Dieu !... Cet homme spirituel qui est en moi est un homme-Dieu... Dites : Je suis né d'en haut ! Je suis un homme-Dieu ! Un homme-Dieu ! Sur le modèle de Jésus ! Je suis un surhomme ! »²⁸

« Nous devons prendre le nom de Jésus et chasser toute conscience de péché [en refusant de dire] : Eh bien, je ne suis qu'un vieux pécheur sauvé par grâce. »²⁹

²⁰ E.W. KENYON, *The Hidden Man : An Unveiling of the Subconscious Mind*, Seattle, Kenyon's Gospel Publishing Society, 1970, p. 47, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 10.

²¹ E.W. KENYON, *What Happened from the Cross to the Throne*, p. 47, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 11.

²² Fred PRICE, *Ever Increasing Faith Messenger*, juin 1980, n° 7, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 11.

²³ Kenneth COPELAND, *Personal letter from Kenneth Copeland*, Forth Worth, Texas, mars 1979, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 11-12.

²⁴ Kenneth COPELAND, *What Happened from the Cross to the Throne*, document enregistré, Forth Worth, Kenneth Copeland Publishing (une reprise de l'ouvrage de E.W. KENYON déjà cité, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 12.

²⁵ E.W. KENYON, *Identification : A Romance in Redemption*, p. 52, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 12.

²⁶ Guillermo MALDONADO, *Guérison intérieure et libération*, 18-19.

²⁷ Gloria COPELAND, *God's Will for You*, Forth Worth, Texas, Kenneth Copeland Publications, 1972, p. 14, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 6.

²⁸ Benny HINN, *Trinity Broadcasting Network*, le 6 décembre 1990, <http://www.tbn.org>.

²⁹ Kenneth COPELAND, *Matta, The Born-Again Jesus*, p. 82, cité par Simon KEGLO, « La théologie de la prospérité : un salut bradé ? », *FacRéflexion* 42-43, p. 8.

Sur la prière de foi et les « lois » du centuple et de la compensation

« L'Écriture qui dit : *Quoi que vous désiriez, lorsque vous priez, croyez que vous l'avez reçu, et vous l'aurez* » (Marc 11 :24) parle de la prière de foi. C'est essentiellement une situation individuelle. Elle concerne *vos désirs*. Vous priez ; personne ne prie avec vous. Personne ne se met d'accord avec vous. Lorsque *vous priez, vous croyez que vous recevez*. Si vous faites cela, vous aurez « *tout chose, quelle qu'elle soit, que vous désirez* ». Vous aurez des résultats ! »³⁰

« Il y a des règles, ou des lois spirituelles, qui gouvernent certaines formes de prières, mais ne s'appliquent pas à d'autres... En Jn 11 :41, il [Jésus] a dit : 'Père, je te loue de ce que tu m'as entendu'. Puis il a commandé à Lazare de sortir du tombeau, et Lazare est sorti. Cette prière était une prière pour changer les circonstances. Si vous priez pour quelque chose, ou pour changer les circonstances, ne priez jamais 'si'. Si vous le faites, vous suivez la mauvaise règle, et cela ne marchera pas. »³¹

« Donnez 10\$ et vous en recevrez 1000. Donnez 1000\$ et vous en recevrez 100 000... Donnez un avion et vous recevrez l'équivalent de cent fois la valeur de cet avion... En résumé, [Marc 10.30](#) est une très bonne affaire ». ³²

[Sur la loi de la compensation] : « J'ai commencé à constater que de bonnes choses se manifestaient autour de moi. Je donnais une paire de chaussures, et j'ai constaté que trois ou quatre paires revenaient. J'ai continué à donner des montres, et j'ai constaté qu'une Rolex de très grande valeur a sauté jusqu'à mon poignet. »³³

Sur la prospérité financière

« Si vous décidez en votre esprit... que vous voulez vivre dans la prospérité divine et dans l'abondance, Satan ne peut pas arrêter le courant des bénédictions financières de Dieu. Si vous le voulez et si vous obéissez [...] la prospérité divine arrivera dans votre vie. Vous avez exercé votre foi en l'alliance que vous avez avec Dieu [...] Vous commencez à marcher dans la prospérité par la décision de ne plus jamais permettre à Satan de vous imposer le moindre symptôme de manque. »³⁴

« Prenez cette décision concernant votre prospérité : *La bénédiction divine de prospérité m'appartient. Je vais la recevoir. Les symptômes de manque n'ont aucun droit d'agir contre moi*. Prenez cette décision et vous commencerez à profiter des bénédictions financières qui vous appartiennent depuis le jour où vous êtes devenu un croyant en Jésus-Christ. »³⁵

« Quand un homme fait des dépôts auprès de Dieu, il a le droit de réclamer ces dépôts et de faire des retraits. »³⁶

³⁰ Kenneth Hagin, *Praying To Get Results* (Tulsa : Faith Library Publications, 2e éd. 1988), pp.2-3.

³¹ Kenneth Hagin, *Praying To Get Results* (Tulsa : Faith Library Publications, 2e éd. 1988), p1.

³² Gloria Copeland, *God's Will is Prosperity* (Forth Worth, Texas, Kenneth Copeland Publications, 1978), p. 54

³³ Robert Tilton, *God's Laws of Success* (Dallas : Word of Faith Publications, 1983), p.137.

³⁴ Gloria Copeland, *God's Will is Prosperity* (Forth Worth, Texas, Kenneth Copeland Publications, 1978), pp.37-38.

³⁵ Gloria Copeland, *God's Will is Prosperity* (Forth Worth, Texas, Kenneth Copeland Publications, 1978), pp.38 (les italiques sont les siens).

³⁶ Kenneth Copeland, *The Laws of Prosperity* (Forth Worth : Kenneth Copeland Publications, 1974), p.92.

« Le succès est disponible ici et maintenant... Il dépend de vous de venir et de le recevoir. Si vous n'avez pas le succès, c'est votre faute et non celle de Dieu. [...] Vous déterminez votre niveau de succès. Vous faites le choix... Dieu a placé la balle dans votre camp. C'est vous qui donnez le mouvement. »³⁷

Sur la puissance de la foi

« La foi mise en œuvre est de la puissance mise en œuvre. Lorsque vous commencez à agir sur la base de la Parole de Dieu, vous libérez la capacité de Dieu d'agir en votre faveur »³⁸

« Lorsque nous marchons dans l'amour et dans l'unité, nos prières sont plus efficaces et la puissance de Dieu est libérée au travers de nous. »³⁹

Une fois que vous l'aurez fait, sortez les armes que Dieu vous a données et utilisez-les à fond. Sortez votre Bible. Sortez la prière. Sortez la foi et utilisez-la pour lier le diable avec des nœuds bien serrés. Utilisez la puissance peu commune de Dieu, pour le garder lié, et il sera incapable de tenter quoique ce soit contre vous.⁴⁰

Nombreux sont ceux, aujourd'hui, qui ont prié et supplié Dieu d'agir en leur faveur. S'ils quittaient la prière et commençaient la louange, Dieu leur donnerait tellement qu'ils ne pourraient pas tout emporter chez eux en une seule fois !⁴¹

La puissance de la Parole de Dieu nous est bénéfique en proportion directe de notre foi (voir Matthieu 9 :29).⁴²

Après avoir lu les Évangiles et noté chaque guérison, vous vous rendez compte que douze de ces dix-neuf cas précis font allusion à la foi de la personne. En Marc 5 :34, par exemple, Jésus déclara à la femme atteinte d'une perte de sang: « Ma fille, ta foi t'a guérie. Va en paix, délivrée de ton mal. »

C'est la foi de qui, qui l'a guérie ? C'était sa propre foi.⁴³

Sur l'autorité du croyant

« La guérison nous appartient. Ce n'est pas seulement une question de prière. Ce n'est pas seulement la manifestation d'un don spirituel. *La guérison nous appartient parce que Jésus-Christ a pourvu à notre guérison.* »⁴⁴

« Normalement ces manifestations surnaturelles [provenant des dons de guérison] sont vues parmi les personnes appartenant aux différentes dénominations ou parmi les pécheurs. Je ne les ai rarement - si toutefois - vues à l'œuvre pour les personnes du Plein Évangile. Le croyant devrait être guéri en libérant sa foi dans la Parole de Dieu. »⁴⁵

³⁷ Robert Tilton, *God's Laws of Success* (Dallas : Word of Faith Publications, 1983), pp. 28, 60.

³⁸ Robert Tilton, *God's Laws of Success* (Dallas : Word of Faith Publications, 1983), pp. 62.

³⁹ Joël OSTEEN, « Afin que vous soyez guéris », disponible sur le site <http://topchretien.jesus.net/topmessages/view/6620/afin-que-vous-soyez-gueris.html>

⁴⁰ Kenneth et Gloria COPELAND, « Une protection pas commune », disponible sur le site <http://www.enseignemoi.com/articles/pensee/une-protection-pas-commune.html>

⁴¹ Kenneth HAGIN, *Praying to Get Results*, Faith Library Publications, 1988, 14.

⁴² Cal PIERCE, *Healing in the Kingdom: How the Power of God and Your Faith Can Heal the Sick*, Ventura, Gospel Light, 2008, 155.

⁴³ Kenneth HAGIN, « Guérisons individuelles », disponible sur le site <http://www.enseignemoi.com/articles/pensee/guerisons-individuelles.html>.

⁴⁴ Kenneth E. HAGIN, *La guérison nous appartient* (Randan, Éditions Bethesda), p.7.

⁴⁵ Kenneth E. HAGIN, *La guérison nous appartient* (Randan, Éditions Bethesda), p.4.

« Jusqu'à présent nous avons l'habitude de prier : "*Seigneur, fais ceci, fais cela...*". Mais l'autorité sur terre nous a été confiée. L'église doit l'exercer, puisque Jésus n'est plus parmi nous. ... Tous les ordres du Seigneur doivent être exécutés par nous et l'autorité sur terre nous a été déléguée. »⁴⁶

[Dans une vision, un mauvais esprit se place entre Hagin et le Christ. Il ne part que quand Hagin lui ordonna de partir.] Alors Jésus me dit : « *Si tu n'avais pas agis [sic], je n'aurais pas pu le faire.* » Je répliquai : « Seigneur, je sais que j'entends mal ! » *Mais il insista : « Non, je te le dis, j'en aurais été incapable. »*⁴⁷

« Nous avons négligé de reconnaître que la tête dépend complètement du corps dans l'accomplissement de ses projets, que nous sommes assis en Jésus dans les lieux célestes et que c'est le corps de Christ qui doit exercer l'autorité sur les puissances de l'air. »⁴⁸

« Exerçons notre autorité. Les conditions de ce monde existent parce que nous les permettons. »⁴⁹

« Un décret est une déclaration légale... de la volonté de quelqu'un. Vous décidez quelque chose, et cela peut alors avoir l'appui de la loi. Dans votre cas, c'est une loi spirituelle. La maladie est illégale... La maladie doit obéir au décret du roi, et parce que nous avons reçu par Jésus la puissance d'être ses fondés de pouvoir, nous avons la pleine autorité pour faire valoir le décret de notre Roi. »⁵⁰

« Dieu ne va pas outrepasser votre autorité... Il vous a donné l'autorité sur la terre... Il vous laissera mourir malade si vous choisissez de le faire. Dieu ne vous arrêtera pas. »⁵¹

« Dieu ne peut rien faire sur cette terre si nous ne lui donnons pas la permission par la prière. »⁵²

« Quand vous commencez à croire quelque chose, Dieu commence à y croire... et des choses arrivent, gloire à Dieu ! »⁵³

Sur la guérison

Si je peux croire que Dieu a fait retomber mes iniquités sur Jésus, et que... le salut est pour moi, je peux croire aussi ... en ma guérison.⁵⁴

Non seulement il [Dieu] a fait devenir péché celui qui ne connaissait pas le péché, mais il a fait devenir malade celui qui ne connaissait pas la maladie. Il l'a rendu malade de nos maladies afin que nous soyons parfaitement en bonne santé en Christ.⁵⁵

Nous pouvons prier à propos de la Guérison Divine avec une pleine assurance, sachant que c'est la volonté de Dieu !⁵⁶

⁴⁶ Kenneth E. HAGIN, *L'autorité du croyant*, Nice, « Victoire » Centre Chrétien, 1996, p. 14.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 17.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 31.

⁵⁰ Robert Tilton, *Dare to Be a Success : Birth of a Vision* (Dallas : Word of Faith Publications, 1985), p.131.

⁵¹ Gloria Copeland, *God's Will is Prosperity* (Forth Worth, Texas, Kenneth Copeland Publications, 1978), p. 72.

⁵² Frederick Price, cité par Gary E. Billey <http://www.rapidnet.com/~jbeard/bdm/Psychology/char/more/w-f.htm>

⁵³ Robert Tilton, *God's Laws of Success* (Dallas : Word of Faith Publications, 1983), p.109..

⁵⁴ Kenneth HAGIN, *La guérison nous appartient* (Randan : Editions Béthesda), p.11.

⁵⁵ Kenneth HAGIN, *La guérison nous appartient* (Randan : Editions Béthesda), p.15.

⁵⁶ Kenneth HAGIN, « La Guérison Divine est la volonté de Dieu », disponible sur le site <http://www.enseignemoi.com/articles/pensee/la-guerison-divine-est-la-volonte-de-dieu.html>.

S'il n'y a pas de foi pour mettre la puissance de guérison en action, celle-ci ne se manifesterait pas, même si elle est effectivement transmise.⁵⁷

Faites le choix de commencer votre journée en proclamant ce que Dieu déclare à votre sujet et dites : 'Je suis béni. Je suis prospère. Je suis fort et en bonne santé.'⁵⁸

Ils [les lépreux guéris par Jésus en Luc 17 :14] ont osé mettre leur foi en action. Ils ont pris une décision : "Jésus a dit que si on y allait, nous serions guéris, alors allons-y ! Faisons un pas de foi." Et la Bible dit : "Et, pendant qu'ils y allaient, ils furent guéris."⁵⁹

Je crois que la volonté de Dieu n'est pas seulement que vous soyez guéris, il veut aussi que vous soyez en bonne santé jusqu'à ce qu'il vous rappelle (voir Job 5 :26).⁶⁰

Sur la cène comme moyen de guérison

Quand vous prenez la communion, vous "mangez" Christ, et c'est cela qui guérit votre corps. Quand vous "mangez" Christ, comment pouvez-vous rester faible et malade ?⁶¹

Sur l'action démoniaque et la maladie

« Je vais vous montrer comment je comprends l'action d'un démon de cancer. Il ne peut pas pénétrer votre esprit si vous êtes chrétien, mais il peut certainement pénétrer et attaquer votre corps et votre pensée. Un démon regarde une femme et dit : 'Wouaw ! Je crois que je vais mettre sur elle un petit cancer. Elle semble être une très bonne victime.' Ainsi, il saute dans son corps (et non dans son esprit) et peu après la femme découvre qu'elle a un cancer du sein... Le docteur dit : 'Nous allons opérer le cancer'. Le démon les accompagne dans la salle d'opération, et probablement s'assied là en se riant du médecin... Au moment où le médecin insère le bistouri, le démon dit : 'Oups ! Je m'en vais. Je passe de l'autre côté.' Et je l'imagine assis et en train de rire, tandis que le médecin opère, à cause de tous les dégâts que le démon a fait d'un côté... Trois ans plus tard, la femme revient, et on découvre un cancer de l'autre côté. Pourquoi ? Parce que le démon n'a pas été chassé, et parce que vous ne pouvez pas couper un démon par la chirurgie. »⁶²

Les anges au service de l'homme

Vos paroles amènent les anges à agir en votre faveur et à faire advenir quoi que vous dites... Les anges attendent vos paroles... Ils n'agiront pas sans paroles. »⁶³

⁵⁷ Kenneth HAGIN, *La guérison nous appartient* (Randan : Editions Béthesda), p.21.

⁵⁸ Joël OSTEEN, « Vous êtes destiné à la bénédiction ! », disponible sur le site <http://topchretien.jesus.net/topmessages/view/7098/vous-etes-destine-la-benediction.html>.

⁵⁹ Joël OSTEEN, « Faites un pas de foi », disponible sur le site <http://topchretien.jesus.net/topmessages/view/7564/faites-un-pas-de-foi.html>.

⁶⁰ Benny HINN, *Seigneur, j'ai besoin d'un miracle*, Champigny-sur-Marne, Concordia, 1996, 63. Benny HINN considère que la guérison est l'héritage spirituel des enfants de Dieu (*ibid.*). Voir encore Christine BEUMIER, *La guérison, un style de vie*, Hyon, Apollos, 2001, p. 9 ss. Textes cités à l'appui : Exode 15 :26 ; 23 :25-26 ; Esaïe 53 :6.

⁶¹ Benny HINN, *Trinity Broadcasting Network*, 27 décembre 1994, <http://www.tbn.org>.

⁶² Charles et Frances Hunter, *To Heal the Sick* (Kingwood, TX : Hunter Books, 1983), 143-144, cités in Ken L.Sarles, "A Theological Evaluation of the Prosperity Gospel (*Bibliotheca Sacra*, Octobre-Décembre 1986), p.344.

⁶³ Gloria Copeland, *God's Will is Prosperity* (Forth Worth, Texas, Kenneth Copeland Publications, 1978), p. 88.

Contact

Conseil national des évangéliques de France

157 rue des Blains
92220 BAGNEUX France

Tél. 01 45 46 54 18
contact@lecnef.org

www.lecnef.org

Clément Diedrichs
Directeur
Tél. 06 63 28 02 06
c.diedrichs@lecnef.org

Thierry Le Gall
Directeur de la communication
Tél. 06 43 56 79 16
t.legall@lecnef.org